

# Formation certifiante - Exercer le rôle de tuteur en entreprise

Formation Continue - Ressources Humaines



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

éligible au CPF - CCE

## Objectifs :

Identifier le contexte tuteur et ajuster l'accompagnement du tuteur à ses spécificités

- Planifier des missions et un parcours individuel d'activités favorisant le transfert de compétences, accompagner l'apprenant et encourager sa montée en compétences
- Evaluer la progression et formaliser les acquis du tuteur,
- Assurer le lien avec les différents acteurs de son parcours,
- Pérenniser ses pratiques et identifier le processus de certification de ses compétences tutorales.

## Public :

- Toute personne amenée à intégrer, former et accompagner un nouveau collaborateur dans l'entreprise

**Pré-requis :** Formation accessible à toute personne pouvant attester de compétences tutorales en milieu professionnel ou extra professionnel.

**Accessibilité :** Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur notre site [CCI Formation 49](#).

**Délais d'accès :** L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

## Compétences visées :

- Accueillir et veiller à l'intégration de l'apprenant
- Organiser et planifier le parcours d'acquisition de l'apprenant
- Assurer la transmission de son métier
- Suivre et évaluer la progression de l'apprenant en relation avec les acteurs concernés

## Points forts :

### Indicateurs de satisfaction et de performance :

Une offre riche et diversifiée avec plus de 200 formations sur des thématiques très ciblées.

Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur [notre page CCI Formation Continue](#).

## Modalités pédagogiques :

### Méthodes :


Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, exercices d'application, d'ateliers de travail.

### Equipement matériel :

La CCI de Maine et Loire vous accueille en proximité dans ses 3 établissements de Formation à Angers, Cholet et Saumur. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage

## INFORMATION

 2 jours + 2 heures de certification (16 H)

€ 1438 €  
Certification incluse

### Session(s) à Cholet

- 09 et 10 juin 2021 + Certification le 09 juillet 2021

### Session(s) à Angers

- 22 et 23 septembre 2021 + Certification le 11 octobre 2021



Formation régionale



Formation ouvrant droit à certification



Formation certifiante - Eligible CPF - Compte Personnel de Formation



agréable, performant et stimulant. Découvrez sur notre site Web [CCI Formation 49](#), nos trois campus, ateliers techniques, laboratoires

**Equipe pédagogique :**

Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

**Validation / Certification :**

A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...).

Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Dans le cas de formations certifiantes, à l'issue de la formation, un certificat attestant de la réussite et / ou du niveau obtenu sera délivré.

Cette certification s'adresse à tous les profils de candidats, dans tous les secteurs d'activité. Elle permet aux salariés ou demandeurs d'emploi de faire reconnaître des compétences détenues à des fins de valorisation d'un parcours, de mobilité ou de candidature à un emploi.

Délivré par CCI France, mis en œuvre par les centres agréés de formation continue des CCI, le Certificat de Compétences en Entreprise est une reconnaissance formelle, inventoriée par la CNCP.

**Code CPF : 236089**

**Certificat de Compétences  
en Entreprise**  
 CCI FRANCE



## Programme :

### 1. LA POSTURE DU TUTEUR

- Le positionnement du tuteur
- Découvrir les liens intergénérationnels qui sont les « X » » Y » et « Z »

### 2. LA PHASE D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION DANS L'ENTREPRISE

- Présenter l'entreprise.
- Utiliser un schéma ou un livret d'accueil.

### 3. CLARIFIER LES ROLES ET LES RESPONSABILITES DE CHACUN

- Repérer et transmettre les valeurs, les règles, les codes et les fonctions de chacun.
- Élaborer un contrat de tutorat.
- Informer des droits et des obligations.

### 4. TRANSFERER SES COMPETENCES

- Les procédures de transfert de compétences.
- Organiser la transmission du savoir-faire : les étapes, les objectifs, la durée et les différents acteurs.
- Développer l'écoute active.
- Savoir déléguer.

### 5. ÉTABLIR UNE PROGRESSION

- Évaluer et reconnaître les progrès et l'atteinte des objectifs.
- Réajuster les écarts.
- Repérer les dysfonctionnements
- Elaborer un bilan de progression

Repas offert.